

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-245 du 19 Juillet 1982

portant nomination et promotion, à titre
exceptionnel et étranger dans l'Ordre
National du Bénin de Monsieur ANGER Gerhard,
Chef de la Mission Allemande de Coopération
Technique auprès du CARDER-ATLANTIQUE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 82-226 du 3 Juillet 1982 chargeant le Camarade ADJO Boko
Ignace, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolution-
naire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 5
Juillet 1982.
- VU la Loi N° 65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du
21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 créant l'Ordre National du
Bénin ;
- VU le décret N° 72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier
de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le décret N° 72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des membres du
Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative
approuvée par le Comité Permanent du Conseil Exécutif National en sa
séance du 18 Juin 1982 ;
- VU la décision N° 82-41/ANR/CP/P du 24 Juin 1982 autorisant le Président de
la République à nommer et promouvoir Monsieur ANGER Gerhard, Chef de la
Mission Allemande de Coopération Technique auprès du CARDER-ATLANTIQUE
dans l'Ordre National du Bénin ,

DECRETE :

Article 1er. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans
l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang à compter du 24 Juin 1982 au
Grade d'Officier, Monsieur ANGER Gerhard, Chef de la Mission Allemande de
Coopération Technique auprès du CARDER-ATLANTIQUE.

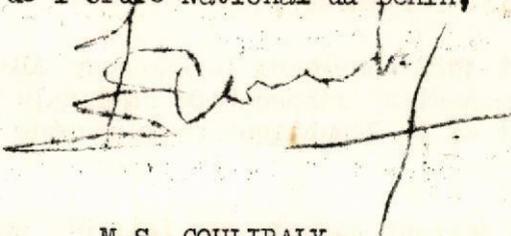
Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 19 Juillet 1982

pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National, le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire chargé de l'intérim,


ADJO Boko Ignace

Le Grand Chancelier
de l'Ordre National du Bénin,


M.S. COULIBALY.

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 Ministères 22 Gde Chanc. 15 ANR 6 CPC 4
PG/PPC 2 SGG 4 DFE-DIC-INSAE 6 SPD. 2 ONEPI 1 IGE et ses Sections 4 DCCT 1
UNB-FASJEP-INSJA 6 BN-DAN 4 Préfets 6 Intéressé 1 JORPB 1.-